

BAREME DES HONORAIRES VENTES ANCIEN HABITATIONS

3,6 % TTC

BAREME DES HONORAIRES VENTES NEUF ET TERRAINS

De 0 à 100 000 € : 6 % TTC

De 100 000 € à 200 000 € : 5,5 % TTC

De 200 000 € à 300 000 € : 5 % TTC

De 300 000 € à 500 000 € : 4,5 % TTC

Au-delà de 500 000 € : 3,5 % TTC

10, rue Colonel Roux 05000 GAP – Tél : 04.92.54.22.07 E-mail : contact@tradipierre.fr - Site : www.tradipierreimmo.fr

SARL au capital de 15 000 € - RCS Gap 500 750 575 – APE 4110A

TVA intracommunautaire : FR 30 500 750 575

Carte professionnelle n° CPI 0501 2018 000 030 312

- L'agence ne manipule aucun fonds -



BAREME DES HONORAIRES LOCATIONS HABITATIONS

Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : montant appliqué au preneur et au bailleur en zone non tendue par m² de la surface habitable du logement loué : 8 € TTC / m²

Frais d'établissement d'un état des lieux : montant appliqué au preneur et au bailleur par m² de surface habitable du logement loué : 3 € TTC / m²

Honoraires d'entremise - négociation – location : montant à la charge exclusive du bailleur (pourcentage multiplié par le loyer annuel) : 7,20~% TTC

10, rue Colonel Roux 05000 GAP – Tél : 04.92.54.22.07 E-mail : contact@tradipierre.fr - Site : www.tradipierreimmo.fr

SARL au capital de 15 000 € - RCS Gap 500 750 575 – APE 4110A

TVA intracommunautaire : FR 30 500 750 575

Carte professionnelle n° CPI 0501 2018 000 030 312

- L'agence ne manipule aucun fonds -